



Bulletin Officiel

N° 4899 Lundi 20 Juillet 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

BANQUE DE L'HABITAT – BH - 3-7

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOTUVER 8

STB 8

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ASTREE 9-10

ADWYA 11

CITY CARS 12

ENNAKL AUTOMOBILES 13

BANQUE DE TUNISIE – BT - 14-17

HANNIBAL LEASE 18

TUNISIE LEASING 19-20

SOCIETE LAND'OR 21-22

SFBT 23-24

AIR LIQUIDE TUNISIE 25-26

ATTIJARI BANK 27-28

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB - 29-34

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

ATTIJARI GESTION 35

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

MODERN LEASING 36

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE - TUNIS RE - CET AVIS ANNULE ET REMPLACE
CELUI PUBLIE AU BO N°4890 DU MARDI 07 JUILLET 2015 - 36

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

UGFS BONDS FUND 37

COURBE DES TAUX 38

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 39-40

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2015, au plus tard le 20 juillet 2015.

AVIS DES SOCIETES				
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS				
SOCIETE.....				
Siège social :				
La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
Indicateurs :				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
Commentaires				
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 				
<p>Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.</p> <p>La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. <p>La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :</p> <ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers. 				

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL
VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2015 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 de l'émetteur, pour tout placement sollicité après le 31 août 2015. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

BANQUE DE L'HABITAT
 Siège Social : 18, Avenue Mohamed V – 1080

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque de l'Habitat, tenue le 18 février 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la banque de 80 000 000 DT pour le porter de 90 000 000 DT à 170 000 000 DT en deux opérations simultanées de la manière suivante :

- Une augmentation du capital en numéraire d'un montant de 50 000 000 DT et ce par l'émission de 10 000 000 nouvelles actions émises de cinq (5) dinars de nominal chacune majoré d'une prime d'émission de six (6) dinars, soit à un prix d'émission de onze (11) dinars l'action à libérer intégralement à la souscription. Ces actions seront souscrites selon la parité de cinq (5) actions nouvelles pour neuf (9) actions anciennes.

L'AGE a aussi autorisé dans sa 1^{ère} résolution, d'offrir au public les actions nouvelles non souscrites à titre irréductible et réductible.

- Une augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 30 000 000 DT et ce par l'émission de 6 000 000 actions nouvelles, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en Bourse et ce à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour trois (3) actions anciennes.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 1^{ère} résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital et d'en constater la réalisation.

Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 80 000 000 DT répartis comme suit :

- 50 000 000 DT par souscription en numéraire de 10 000 000 actions nouvelles
- 30 000 000 DT par incorporation de réserves et attribution de 6 000 000 actions nouvelles gratuites

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

Augmentation du capital en numéraire

Le capital social sera augmenté de 50 000 000 DT par la création de 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire.

- Suite -

Prix d'émission des actions nouvelles

Cette émission sera opérée au prix de cinq (5) dinars l'action majorée d'une prime d'émission de six (6) dinars, soit à un prix d'émission de onze (11) dinars l'action. Le prix de l'émission est à libérer intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : à raison de cinq (5) actions nouvelles pour neuf (9) actions anciennes.
Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Banque de l'Habitat ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 10 000 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de cinq (5) actions nouvelles pour neuf (9) anciennes et ce du **27/07/2015 au 11/09/2015 inclus**(*).

Passé le délai prévu pour la souscription à titre irréductible et réductible et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public du **21/09/2015 au 25/09/2015 inclus**.

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires agréés administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Banque de l'Habitat exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 11 DT représentant le prix d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N°14207207300700431012 ouvert auprès de la Banque de l'Habitat, agence internationale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

.....
(*): Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **11/09/2015** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant dans la note d'opération.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2015 à 16H à BH INVEST**, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par BH INVEST), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par la BANQUE DE L'HABITAT et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 18 000 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

Augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites

Montant

Conjointement à l'émission d'actions en numéraire, le capital social sera augmenté par l'incorporation de 30 000 000 DT à prélever sur les réserves de la Banque et la création de 6 000 000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour trois (3) actions anciennes.

Droits d'attribution

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires détenteurs des 18 000 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour trois (3) actions anciennes.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **27/07/2015**.

Jouissance des nouvelles actions

Les actions gratuites (6 000 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (10 000 000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du **1er Janvier 2015**.

But de l'émission

La présente opération s'inscrit dans le cadre du programme de recapitalisation de la BANQUE DE L'HABITAT dans le cadre des recommandations de la mission du full audit engagée par l'Etat en tant qu'actionnaire dans le cadre de la restructuration des trois banques publiques. L'augmentation de capital social permettra à la BH:

- Une reconstitution de ses fonds propres;
- Une remise à niveau de ses ratios prudentiels; et
- Un développement équilibré, sécurisé et plus soutenu de ses activités

- Suite -

Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Selon l'article 34 des statuts de la banque, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en Bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

Marché des titres

Les actions de la Banque de l'Habitat sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 18 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de la BANQUE DE L'HABITAT inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **27/07/2015**, droits de souscription et d'attribution détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des actions nouvelles gratuites

Les 6 000 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution soit le **27/07/2015**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Suite -

Cotation en Bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **27/07/2015 au 11/09/2015 inclus(*)**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Les négociations en bourse sur les droits d'attribution commencent à partir de **27/07/2015**.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «**TN0001900927**» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «**TN0001900919**» durant la période de souscription préférentielle soit du **27/07/2015 au 11/09/2015 inclus(*)**.

Les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «**TN0001900901**» à partir du **27/07/2015**.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par BH INVEST -Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à cette émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 29/06/2015 sous le n°15-909, du document de référence «BH 2015/2» enregistré par le CMF en date du 29/06/2015 sous le n°15-004, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2015 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 de l'émetteur pour tout placement sollicité après le 31 août 2015.

La note d'opération et le document de référence sont est mis, sans frais, à la disposition du public auprès de la Banque de l'Habitat – 18 Avenue Mohamed V – 1080 Tunis, la BH INVEST- Immeuble Assurances SALIM – Lotissement AFH/BC5 3ème Etage – Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS – Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène – et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2015 et les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 juillet 2015 et le 31 août 2015.

.....
(*) : Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **11/09/2015** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) porte à la connaissance de ses Actionnaires que vu la date du 17 juillet 2015 fixée par les Assemblées Générales pour la distribution des dividendes et le détachement des droits d'attribution est un jour férié, cette échéance sera reportée au lendemain du dernier jour de fête soit le 20 juillet 2015.

2015 - AS - 2820

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouira -1001 Tunis-

Suite à la démission de **Monsieur Mohamed Salah BEN AFIA** du poste d'administrateur du Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Banque en tant représentant les petits porteurs, le Conseil d'Administration, réuni le 29 juin 2015 a nommé **Monsieur Mohamed ZARROUK**, classé le deuxième rang lors du vote des petits actionnaires à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale Ordinaire du 03 juin 2015, comme nouveau administrateur représentant les petits porteurs.

Cette nomination sera soumise pour approbation à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2015 - AS - 2829

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE**

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015.

(en DT)

	2ième trimestre de l'exercice comptable 2015	2ième trimestre de l'exercice comptable 2014	du 01/01/2015 au 30/06/2015	du 01/01/2014 au 30/06/2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014(*)
<u>1/ Primes émises</u>	<u>35 355 523</u>	<u>33 062 858</u>	<u>77 133 570</u>	<u>73 885 186</u>	<u>118 858 974</u>
Non Vie :	23 399 663	21 680 515	62 093 587	58 789 137	95 064 978
Automobile	10 120 057	9 174 035	26 001 673	23 045 345	40 239 565
Incendie& Multirisques	2 371 433	3 011 753	8 640 575	8 612 453	12 302 439
Transport	2 524 706	2 305 387	5 062 461	6 397 890	9 348 039
Autres branches	8 383 467	7 189 340	22 388 878	20 733 449	33 174 935
Vie :	11 955 860	11 382 343	15 039 983	15 096 049	23 793 996
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>14 522 405</u>	<u>11 888 832</u>	<u>26 053 683</u>	<u>23 748 028</u>	<u>40 516 947</u>
Non Vie :	14 483 448	11 834 405	25 910 912	23 598 971	40 214 654
Automobile	7 230 663	7 208 853	8 071 610	7 837 993	13 006 564
Incendie& Multirisques	2 839 282	641 261	8 186 543	5 478 835	9 729 758
Transport	2 043 120	1 926 460	4 494 670	5 745 386	8 380 228
Autres branches	2 370 383	2 057 831	5 158 089	4 536 757	9 098 104
Vie :	38 957	54 427	142 771	149 057	302 293
<u>3/ Commissions</u>	<u>2 340 590</u>	<u>2 337 199</u>	<u>5 760 325</u>	<u>5 807 925</u>	<u>9 853 546</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>14 334 874</u>	<u>13 435 682</u>	<u>22 340 235</u>	<u>20 352 361</u>	<u>61 697 659</u>
Non Vie :	11 824 849	12 385 376	18 228 008	18 860 452	55 491 345
Automobile	5 388 988	6 376 461	9 236 801	10 159 960	28 715 945
Incendie& Multirisques	323 247	303 108	510 583	574 908	3 108 005
Transport	162 792	361 675	392 768	454 291	1 681 681
Autres branches	5 949 822	5 344 132	8 087 856	7 671 293	21 985 714
Vie (**) :	2 510 025	1 050 306	4 112 227	1 491 909	6 206 314
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>7 623 119</u>	<u>6 534 669</u>	<u>10 736 278</u>	<u>9 983 647</u>	<u>17 754 906</u>
	7 267 232	6 327 215	10 265 113	9 668 495	16 843 470

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2014: Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

- Suite -

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 30 JUIN 2015:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96 - 112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**

- **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

- **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

- **La constatation des charges:**

- **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

- **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 30 Juin 2015:

2-1/ Production :

Une évolution de la production de la Compagnie de 4,4%, véhiculée essentiellement par la branche Automobile et les Risques divers. La baisse du niveau d'activité en Transport-Risques Pétroliers a freiné le niveau de croissance globale de la Compagnie.

2-2/ Sinistres:

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin Juin 2015, à un niveau normal, avec une amélioration de son ratio de sinistres à primes de 1,49 point (24,69% contre 26,18% au 30/06/2014).

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements au 30 juin 2015 d'environ 753mD provenant essentiellement des revenus de notre portefeuille titres et des revenus des dépôts.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société ADWYA**

Siège social : Route de la Marsa GP 9 Km 14 BP 658- 2070 La Marsa.

La Société ADWYA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015.

DESIGNATION	2eme trimestre 2015	2eme trimestre 2014	Du 01/01/15 au 30/06/15	Du 01/01/14 au 30/06/14	Exercice 2014
-------------	------------------------	------------------------	----------------------------	----------------------------	---------------

CHIFFRE D'AFFAIRES (en DT)

* Gamme sous licence	12 168 806	11 510 640	24 510 127	25 622 849	52 121 607
* Générique Adwya	7 169 451	6 765 386	14 660 364	14 174 720	28 547 854
* Façonnage	332 205	294 344	447 030	509 215	1 000 563
* Modèle Hospitalier	1 545 103	2 568 912	2 508 744	2 706 384	4 131 909
OTAL DES VENTES LOCALES	21 215 565	21 139 282	42 126 265	43 013 168	85 801 934
* Export	206 597	226 430	368 932	226 430	424 833
OTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	21 422 162	21 365 713	42 495 197	43 239 599	86 226 767

- PRODUCTION : (en unités)

* Gamme sous licence	2 526 021	2 698 798	5 181 674	5 209 621	10 237 341
* Générique Adwya	1 288 757	1 107 783	3 077 064	2 329 310	5 567 544
* Façonnage	547 160	977 434	688 639	1 392 491	1 990 972
* Modèle Hospitalier	857 399	481 944	1 263 301	1 126 517	3 043 746
RODUCTION TOTALE	5 219 337	5 265 959	10 210 678	10 057 939	20 839 603

I- INVESTISSEMENTS : (en DT)

* Valeur des acquisitions	1 215 069	1 634 495	2 138 236	3 328 210	7 258 301
---------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

/- STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT : (en DT)

* Dettes moyen et long terme	-	-	-	1 297 458	4 407 292
* Crédits Leasing	-	308 703	-	433 468	1 585 260
* Crédits de gestion	1 400 000	1 400 000	1 400 000	1 400 000	1 400 000
VALEUR TOTALE	1 400 000	1 708 703	1 400 000	3 130 926	7 392 552

Le chiffre d'affaires total à fin juin 2015 s'élève à 42,5 MDT contre 43,2 MDT pour le premier semestre 2014, soit une variation négative de 744 mDT. Cette baisse de 1,7% du chiffre d'affaires provient de la gamme sous licence. La production en unités à fin Juin 2015, a augmenté de 1,5% l'équivalent de 153 mille boîtes par rapport au premier semestre 2014

Au niveau des investissements, la société a dépensé à fin Juin 2015, la somme 2,1 MDT employée essentiellement pour renouveler le matériel et l'outil industriel, et des travaux d'extension pour le projet stérile

Courant le premier semestre 2015, ADWYA n'a contracté aucun crédit, et a renouvelé un crédit de gestion pour 1,4MDT.

L'effectif total au 31/06/2015 est de 517 employés

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**CITY CARS**

Siège Social : 51 Rue Ali Darghouth 1001 Tunis

La société CITY CARS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015.

INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 2^{ème} TRIMESTRE 2015

Désignation	2 ^{ème} Trimestre 2015*	2 ^{ème} Trimestre 2014	Au 30/06/2015*	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
Total des Revenus (Hors taxes)	33 327 773	29 305 021	66 275 067	67 286 625	116 852 791
Coût d'achat des marchandises vendues	28 792 810	24 389 461	57 096 136	56 234 918	98 885 769
Charges Financières nettes	31 555	19 827	60 532	21 538	86 520
Produits des placements	1 234 508	1 107 048	2 085 754	1 547 731	2 954 961
Trésorerie nette	-	-	44 689 353	44 252 392	36 413 264
Délai Moyen de règlement des fournisseurs	-	-	129	125	108
Nombre de points de vente	-	-	10	8	9
Masse Salariale	522 513	474 582	981 640	917 290	1 859 075
Effectif fin de période	-	-	52	49	51

* : Selon les données comptables disponibles

Les indicateurs publiés ci-dessus sont issus des comptes comptables établis conformément aux principes et normes comptables Tunisiens.

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2015 s'est élevé à 33,328 MD contre 29,305 MD courant la même période en 2014, marquant ainsi une augmentation de 13,7%. Ceci a permis de limiter la baisse du chiffre d'affaire au terme du 1^{er} semestre 2015 à seulement 1,5% par rapport au 1^{er} semestre 2014.
- Au 30/06/2015, la trésorerie nette a atteint 44,689 MD contre 36,413 MD au 31/12/2014 et contre 44,252 au 30/06/2014, marquant ainsi une évolution respective de 22,7% et de 1%.
- Au 30/06/2015, les produits des placements se sont élevés à 2,086 MD contre 1,548 MD au 30/06/2014, enregistrant ainsi une remarquable augmentation de 34,8%.
- Courant le 1^{er} semestre 2015, la masse salariale s'est élevée à 0,982 MD contre 0,917 MD au cours de la même période en 2014, soit une augmentation de 7%.

MD: Million(s) de Dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ENNAKL AUTOMOBILES**

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2015 :

(En DT)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS (2ème trimestre 2015)
--

La société ENNAKL automobiles, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2015 :

Désignation	2ème Trimestre 2015	2ème Trimestre 2014	Au 30/06/2015 (**)	Au 30/06/2014 (*)	Au 31/12/2014 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	91 255 844	86 235 760	149 399 842	137 395 283	281 612 267
Coût d'achat des marchandises vendues	71 913 200	72 636 142	121 392 918	116 263 102	237 230 791
Charges financières	148 623	54 681	235 633	71 343	42 298
Produits financiers	6 033 666	5 085 918	7 598 749	5 550 516	6 364 993
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	51 795 963	51 270 780	52 903 186
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	172	126	160
Nombre d'agences officielles	-	-	25	22	22
Masse salariale	3 526 350	2 960 850	6 914 706	6 080 575	12 398 652
Effectif fin de période			352	349	351

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable définitive**.(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable provisoire**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires au 30/06/2015 a atteint 149,399 MD contre 137,395 MD au 30/06/2014, soit une augmentation de 8,74%.
- La trésorerie nette de la société s'est élevée à 51,795 MD au 30/06/2015 contre un montant de 51,270 MD au 30/06/2014 soit une augmentation de 1.02%.
- L'augmentation de la masse salariale par rapport à la même période de l'année dernière est justifiée par :
 - L'impact de l'augmentation légale des salaires effectuée le mois de janvier 2015 avec un effet rétroactif.
 - Les soldes de tout compte accordés pendant le mois de février et avril.
 - Courant le mois de Mai la société ENNAKL Automobiles a inauguré le nouveau showroom SKODA, premier sur le territoire Tunisien, cette inauguration déjà annoncée lors du lancement officiel de la marque Skoda en avril 2015, a été associée au lancement d'une nouvelle gamme qui se rajoute à l'actif des marques Ennakl, la " ŠKODA Fabia", dite fleuron de la marque, vient compléter une gamme d'ores et déjà diversifiée comptant la ŠKODA Rapid Spaceback, Rapid Limousine, Octavia et Yeti. La commercialisation de la marque Skoda connaît un bon accueil sur le marché Tunisien étant donné le nombre total des commandes très satisfaisant déjà enregistré.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 150.000.000 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015.

(En milliers de Dinars)

Indicateurs	Du 01/04/2015 au 30/06/2015	Du 01/04/2014 au 30/06/2014	juin-15	juin-14	déc.-14
	Produits d'exploitation bancaire	92 877	85 108	171 046	157 627
Intérêts	60 336	55 944	120 782	112 021	236 143
Commissions en produits	11 713	11 303	21 843	21 841	42 662
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	20 828	17 861	28 421	23 765	38 413
Charges d'exploitation bancaire	33 389	28 129	65 115	56 851	120 773
Intérêts encourus	33 124	27 857	64 537	56 369	119 681
Commissions encourues	265	272	578	482	1 092
Produit Net Bancaire	59 488	56 979	105 931	100 776	196 445
Autres produits d'exploitation	158	191	342	367	882
Charges opératoires, dont :	15 308	16 365	32 357	29 565	61 743
Frais de personnel	11 750	12 933	25 059	22 759	47 325
Charges générales d'exploitation	3 558	3 432	7 298	6 806	14 418
Structure du portefeuille au bilan			603 457	482 772	537 607
Portefeuille titres commercial			248 264	181 972	258 413
Portefeuille titres d'investissement			355 193	300 800	279 194
Encours net des crédits			3 421 792	3 173 920	3 195 652
Encours des dépôts, dont :			2 890 475	2 681 951	2 922 394
Dépôts à vue			1 027 371	881 472	842 372
Dépôts d'épargne			776 254	720 181	702 667
Emprunts et ressources spéciales au bilan			141 034	88 651	82 593
- Capitaux propres apparaissant au bilan (1)			582 953	540 276	627 953

Compte non tenu du résultat de la période

- Suite -

BANQUE DE TUNISIE
NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 30 JUIN 2015

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 150.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

- Suite -

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présent é dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4 Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

2.5 Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

1. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 2^{EME} TRIMESTRE 2015 :

A la fin du 2^{ème} trimestre 2015, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (net des provisions constituées) ont enregistré une augmentation de +7,8%, passant de 3.173.920 mille dinars en 2014 à 3.421.792 mille dinars en 2015. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.

- **Les dépôts de la clientèle** sont en progression de +7,8% passant de 2.681.951 mille dinars en Juin 2014 à 2.890.475 mille dinars en Juin 2015.

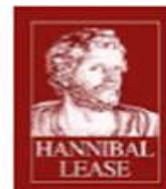
- Suite -

- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de +8,5% pour atteindre 171.046 mille dinars au 30/06/2015 contre 157.627 mille dinars au 30/06/2014. Cette progression concerne principalement les intérêts (+7,8%) et les revenus du portefeuille commercial et d'investissement (+19,6%).
- **Les charges d'exploitation bancaire** ont augmenté de +14,5% passant de 56.851 mille dinars en Juin 2014 à 65.115 mille dinars en Juin 2015. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse des taux sur le marché monétaire.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 2^{ème} trimestre 2015 un montant de 105.931 mille dinars, contre 100.776 mille dinars au 30 Juin 2014, soit une progression de +5,1%.
- **Les charges opératoires** demeurent bien maîtrisées et n'ont augmenté que de +9,4%, pour atteindre 32.357 mille dinars au 30/06/2015 contre 29.565 mille dinars au 30/06/2014 ; ceci est dû à la hausse des charges générales d'exploitation de +7,2% et des frais du personnel de +10,1% entre Juin 2014 et Juin 2015.
- Au 30 juin 2015, le réseau d'agences est composé de 115 points de vente et ce suite à l'ouverture de 3 nouvelles agences courant le premier semestre de 2015.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

HANNIBAL LEASE SA
Rue du lac Malaren Les Berges du Lac - Tunis



(en milliers de Dinars)

Hannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er Semestre 2015

INDICATEURS	Deuxième Trimestre			Cumul			Exercice 2014*
	30/06/2015**	30/06/2014*	Variation	30/06/2015**	30/06/2014*	Variation	
Agriculture	10 457	10 066	3,88%	19 095	19 210	-0,60%	39 282
BTP	14 621	9 341	56,52%	29 315	20 014	46,47%	34 469
Industrie	9 021	12 027	-24,99%	14 953	20 574	-27,32%	42 148
Tourisme	14 208	14 265	-0,40%	29 973	24 823	20,75%	38 627
Services	11 648	10 111	15,19%	22 162	22 485	-1,44%	41 523
Commerce	28 563	21 102	35,36%	50 887	43 347	17,40%	78 307
Transport	7 278	11 223	-35,15%	14 998	17 267	-13,14%	31 986
Montant des Approbations	95 795	88 135	8,69%	181 383	167 720	8,15%	306 343
Agriculture	7 858	7 861	-0,03%	14 519	14 809	-1,96%	30 715
BTP	11 484	6 593	74,18%	19 199	13 817	38,95%	25 421
Industrie	6 304	8 510	-25,92%	10 246	15 469	-33,76%	33 155
Tourisme	12 707	10 647	19,35%	22 316	16 962	31,56%	32 855
Services	8 127	9 760	-16,72%	15 657	18 600	-15,82%	32 570
Commerce	18 445	18 756	-1,66%	36 315	33 976	6,88%	58 999
Transport	5 032	8 820	-42,95%	9 767	12 559	-22,23%	20 427
Montant des Mises en Force	69 957	70 946	-1,39%	128 019	126 191	1,45%	234 143
Encours Financiers	-	-	-	385 152	336 392	14,49%	352 808
Total des Engagements	-	-	-	434 724	382 124	13,77%	387 019
Total des Engagements Classées	-	-	-	26 564	25 858	2,73%	23 754
Taux de créances classées	-	-	-	6,11%	6,77%	-	6,14%
Revenus Bruts de Leasing	57 073	53 966	5,76%	108 057	99 029	9,12%	202 553
Revenus Nets de Leasing	9 661	8 014	20,55%	18 328	14 956	22,55%	32 126
Produits Nets de Leasing	3 899	3 603	8,22%	7 526	6 389	17,80%	13 220
Total Charges d'exploitation	1 946	1 857	4,79%	3 781	3 605	4,88%	7 239
Structure des Ressources	-	-	-	310 172	259 264	19,64%	285 090
Emprunts Obligataires	-	-	-	116 724	88 000	32,64%	100 080
Autres Emprunts	-	-	-	193 448	171 264	12,95%	185 010
Trésorerie Nette	-	-	-	1 578	(1 034)	-252,61%	1 156
Capitaux Propres	-	-	-	45 133	44 004	2,57%	45 931

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 30 Juin sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

Faits Saillants :

Les Produits Nets de Leasing ont augmenté de 17,8%.

Maîtrise des charges d'exploitation qui ont connu une légère hausse de 4,88%.

Le Taux des créances classées a connu une nette amélioration comparé à la même période de 2014, il est passé de 6,77% à 6,11%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS –

La société Tunisie Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015.

TUNISIE LEASING

Société membre de TLG Leasing - Factoring - LLD

Indicateurs d'Activité Trimestriels Arrêtés au 30 Juin 2015

(en milliers de Dinars)

	Deuxième Trimestre			Cumul			Année 2014 (*)
	30/06/2015 (**)	30/06/2014 (*)	Variation	30/06/2015 (**)	30/06/2014 (*)	Variation	
Approbations	113 493	100 289	13,16%	206 410	178 725	15,49%	362 323
Mises en Force	83 235	91 622	-9,15%	146 955	145 588	0,94%	295 026
Encours financiers				586 045	572 651	2,34%	577 387
Total des Engagements Courants (a)				567 856	555 592	2,21%	563 718
Total des Engagements Classés (b)				43 755	39 975	9,46%	38 090
Total des Engagements (c)=a+b				611 611	595 567	2,69%	601 808
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				7,15%	6,71%		6,33%
Ressources d'Emprunts				472 757	450 383	4,97%	460 118
Capitaux Propres				118 112	114 979	2,72%	114 979
Revenus Bruts de Leasing (1)	80 847	80 119	0,91%	158 135	153 401	3,09%	311 726
Revenus Nets de Leasing	14 147	12 864	9,97%	27 724	25 568	8,43%	52 691
Produits Nets de Leasing	11 579	11 920	-2,86%	17 652	16 932	4,25%	29 013
Total des Charges d'Exploitation	3 710	3 277	13,21%	7 247	6 575	10,22%	13 375
Trésorerie Nette				673	(7 966)		3 648

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : les contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Capitaux propres : avant résultat de la période

Total engagements : encours financiers + impayés

Revenus bruts du leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances de leasing

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

- Suite -

Autres InformationsRépartition des Approbations par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	2ème Trimestre							Cumul							Année 2014
	2015			2014			Var	2015			2014			Var	
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	4 464	750	5 215	5 107	0	5 107	2%	9 089	750	9 839	10 032	0	10 032	-2%	19 575
Industrie	21 684	1 514	23 197	21 088	580	21 668	7%	39 576	11 760	51 336	40 154	1 141	41 295	24%	81 617
Bâtiments & Travaux publics	20 694	963	21 657	10 720	403	11 122	95%	34 680	1 067	35 747	18 933	563	19 496	83%	46 996
Tourisme (2)	12 163	233	12 396	13 152	0	13 152	-6%	19 758	233	19 991	21 672	263	21 935	-9%	36 238
Services & Commerce	48 293	2 725	51 018	43 564	5 676	49 241	4%	83 027	6 471	89 497	76 165	9 802	85 967	4%	177 937
Totaux	107 298	6 185	113 483	93 630	6 659	100 289	13,2%	186 129	20 281	206 410	166 957	11 769	178 725	15,5%	362 323

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'activité	2ème Trimestre							Cumul							Année 2014
	2015			2014			Var	2015			2014			Var	
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	3 468	0	3 468	5 681	0	5 681	-39%	6 600	0	6 600	8 864	0	8 864	-26%	15 886
Industrie	15 989	509	16 498	20 202	1 017	21 218	-22%	29 952	5 069	35 021	32 071	1 827	33 898	3%	67 053
Bâtiments & Travaux publics	14 311	406	14 717	8 167	161	8 328	77%	23 445	406	23 851	15 601	161	15 761	51%	38 160
Tourisme (2)	9 813	233	10 046	12 335	194	13 529	-26%	15 719	233	15 946	14 982	1 443	16 425	-3%	31 195
Services & Commerce	35 250	3 257	38 507	34 156	8 709	42 865	-10%	61 632	3 845	65 537	59 177	11 463	70 640	-7%	142 732
Totaux	78 831	4 404	83 235	80 541	11 081	91 622	-9,2%	137 403	9 552	146 955	130 695	14 893	145 588	0,9%	295 026

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures.

Faits saillants du Deuxième Trimestre 2015

Forte croissance des approbations de 15,94% par rapport au 30 juin 2014.

Quasi stagnation des mises en force avec 0,94% en ligne avec l'ensemble du secteur, cependant une croissance plus importante est attendue au cours du deuxième semestre.

Légère dégradation du ratio des actifs classés qui passe de 6,71% à 7,15%.

Augmentation du Produit Net de Leasing de 4,25% par rapport au 30 juin 2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE LAND'OR
SIEGE SOCIAL : BIR JEDID 2054 KHELIDIA

La Société LAND'OR, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015.

(Chiffres exprimés en milliers de dinars) (*)

Indicateurs	2ème Trimestre 2015	2ème Trimestre 2014	Variation en %	1er Semestre 2015	1er Semestre 2014	Variation en %	Année 2014
I-Chiffre d'affaires	18 890	20 722	-9%	32 235	34 735	-7%	64 711
Chiffre d'affaires local	13 973	15 710	-11%	26 591	27 298	-3%	53 696
Chiffre d'affaires à l'export	4 917	5 012	-2%	5 644	7 437	-24%	11 014
II-Production en valeur	14 515	14 885	-2%	24 301	25 526	-5%	45 305
III - Investissement	202	626	-68%	403	1 608	-75%	4 917
Investissement corporel & incorporel	202	626	-68%	403	1 608	-75%	4 917
Investissement financier		0		0	0		0
IV- Structure de l'endettement	34 714	30 820	13%	34 714	30 820	13%	38 391
Endettement à Long et Moyen Terme	11 565	12 174	-5%	11 565	12 174	-5%	12 614
Emprunts à moins d'un an	3 129	1 827	71%	3 129	1 827	71%	2 621
Trésorerie	-20 020	-16 820	19%	-20 020	-16 820	19%	-23 156

Les chiffres arrêtés au 30/06/2015 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers intermédiaires.

Les chiffres arrêtés au 31/12/2014 et 30/06/2014 sont conformes aux rapports des commissaires aux comptes.

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2015**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Affecté par une conjoncture économique difficile notamment au niveau du marché local, le chiffre d'affaires global a enregistré au terme du premier semestre de l'année 2015 une évolution négative de -7% par rapport à la même période de l'année 2014. Néanmoins, la reprise des ventes au Maroc à partir du mois de mai a permis à la société de réduire son retard au niveau du marché export.

- > **Marché local** : le chiffre d'affaires local a enregistré au terme du premier semestre une évolution négative de -3% sous l'effet de la crise économique que connaît la Tunisie et le recentrage des intérêts des concurrents sur le marché local suite à la dégradation de la situation en Libye.

- Suite -

- > **Marché Export** : la reprise des ventes à destination du Maroc vers la fin du mois de mai ainsi que des réalisations respectables à destination de la Libye, ont permis de rééditer les réalisations de 2014 (2^{ème} trimestre). la société est en train de récupérer le retard enregistré au premier trimestre, et elle pourrait espérer afficher une croissance positive au terme de l'année en cours.

PRODUCTION

Au cours du premier semestre 2015, la valeur de la production a évolué à -5% par rapport à 2014 contre une évolution de -7% du chiffre d'affaires.

INVESTISSEMENT

La société a réalisé des investissements de l'ordre de 202 mille dinars durant le deuxième trimestre 2015. L'investissement cumulé au terme du premier semestre s'élève à 403 mille dinars.

ENDETTEMENT

L'endettement global est passé de 38,4 MTND au 31/12/2014 à 34,7 MTND au 30/06/2015 enregistrant ainsi une amélioration de 10%.

La trésorerie, qui représente les liquidités minorées des crédits de gestion utilisés dans le cadre de financement de l'exploitation, s'élève au 30/06/2015 à -20 MTND contre -23 MTND au 31/12/2014 accusant une amélioration de 13%.

Cette amélioration revient essentiellement à une meilleure maîtrise des éléments du BFR.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS.

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
Siege social ; Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1080 Tunis.

La société de Fabrication des Boissons de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015.

	2° T 2015	2° T 2014	DU 01/01 AU 30/06/15	DU 01/01 AU 30/06/14	EXERCICE 2014*
CHIFFRES D'AFFAIRES :					
BOISSONS GAZEUSES LOCALES	43 677 846 697	42 530 757 601	65 029 685 270	68 275 786 645	156 322 399 481
BOISSONS GAZEUSES A L'EXPORT	8 894 105 594	9 302 789 521	15 649 279 356	12 604 283 355	31 707 848 523
BIERE LOCALE	27 349 381 923	29 145 489 654	53 555 264 260	52 460 753 365	105 383 117 208
BIERE A L'EXPORT	922 865 436	656 513 839	1 718 029 452	1 287 447 280	2 770 904 105
AUTRES	6 900 723 447	8 174 880 117	13 251 142 718	15 080 877 855	36 494 707 465
	87 744 923 097	89 810 430 732	149 203 401 056	149 709 148 500	332 678 976 782
VENTES : (EN HL)					
BOISSONS GAZEUSES	684 573	689 186	1 029 447	1 069 520	2 472 831
BIERE	440 738	454 189	855 890	856 803	1 699 514
PRODUCTIONS : (EN HL)					
BOISSONS GAZEUSES	595 862	547 907	866 971	866 235	2 018 834
BIERE	444 241	452 500	878 458	854 518	1 687 476
INVESTISSEMENTS :					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	242 965 504	21 275 238	318 677 145	28 025 238	668 639 819
TERRAINS					
GENIE CIVIL	147 008 730	476 071 484	278 087 221	998 838 799	1 770 979 703
MATERIEL	2 413 613 003	1 766 702 187	4 086 308 244	3 409 347 537	17 338 040 898
EMBALLAGES	2 970 472 912	1 946 038 339	3 496 200 628	3 506 480 219	7 770 304 632
	5 774 060 149	4 210 087 248	8 179 273 238	7 942 691 793	27 547 965 052
ENDETTEMENTS :					
CREDITS BANCAIRES A LONG TERME	1 633 534 503	3 257 175 001	1 633 534 503	3 257 175 001	1 633 534 503
CREDITS BANCAIRES A COURT TERME	812 961 279	1 935 046 606	812 961 279	1 935 046 606	1 623 639 498
SOLDE COMPTABLE BANCAIRE	-1 179 116 480	-11 280 874 506	-1 179 116 480	-11 280 874 506	33 422 617 929

* Ces chiffres ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 23/04/2015

- Suite -

INDICATEURS FINANCIERS DU 2EME TRIMESTRE 2015

1) BASES RETENUES :

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs financiers du deuxième trimestre 2015 sont issues de notre comptabilité.

2) CHIFFRES D'AFFAIRES :

- Le chiffre d'affaires local des boissons gazeuses est passé de : 42 530 757 601 à 43 677 846 697 soit une augmentation de 2,70%.
- Le chiffre d'affaires des boissons gazeuses à l'export est passé de 9 302 789 521 à 8 894 105 594 soit une diminution de 4,39%.
- Le chiffre d'affaires de la bière locale est passé de 29 145 489 654 à 27 349 381 923 soit une diminution de 6,16% due essentiellement à l'arrivée du mois de Ramadan au milieu du mois de juin 2015.
- Les ventes de la bière sans alcool à l'export ont évolué de 40,57%.

3) VENTES EN VOLUME :

- le volume des ventes des boissons gazeuses a diminué légèrement de 0,67%
- les quantités de bière vendues ont diminué de 2,96%

4) PRODUCTIONS :

- l'augmentation de la production des boissons gazeuses est de 8,75%.
- la production de la bière a diminué de 1,83%

5) LES INVESTISSEMENTS :

Les investissements de la période sont composés essentiellement de l'achat de matériel pour 2 413 613 dinars et d'emballages à consigner (casiers et bouteilles) pour 2 970 473 dinars.

6) ENDETTEMENTS :

- les crédits bancaires à moyen terme ont été contractés fin 2009 pour financer les investissements y compris le siège. Le solde au 30/06/2015 représente les échéances en principal à payer en 2016.
- Les crédits bancaires à court terme représentent les échéances en principal à payer au cours de l'année 2015.
- Les soldes comptables bancaires sont composés des soldes au 31/12/2014, des montants de recouvrement auprès des clients et des revenus de participation de l'exercice 2014 déduction faite des paiements des impôts, des souscriptions d'actions, des salaires, des fournisseurs et des dividendes payés aux actionnaires de la société.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

La société AIR LIQUIDE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015.

	Unités	2 ^{ème} Trimestre de l'exercice comptable		Du Début de l'exercice comptable à la fin du 2 ^{ème} Trimestre		Exercice Comptable
		2 015	2 014	2 015	2 014	2014 (*)
- Revenus par type de produits (local & export)	DT	7 186 071	7 077 903	15 217 732	15 249 670	29 242 822
A l'export	DT	1 229 702	1 286 409	3 384 539	3 748 908	6 602 488
Sur le marché Local	DT	5 956 370	5 791 495	11 833 193	11 500 763	22 640 334

	Unités	2 ^{ème} Trimestre de l'exercice comptable		Du Début de l'exercice comptable à la fin du 2 ^{ème} Trimestre		Exercice Comptable
		2 015	2 014	2 015	2 014	2 014
- Production (en volume)						
<i>Volumes de Production</i>						
Production Totale	Tonnes	7 765	8 330	17 284	18 538	35 310

		2 ^{ème} Trimestre de l'exercice comptable		Du Début de l'exercice comptable à la fin du 2 ^{ème} Trimestre		Exercice Comptable
		2 015	2 014	2 015	2 014	2014 (*)
- Marge sur coût matières	DT	5 629 878	5 207 861	12 321 508	11 774 986	16 758 908
- Valeur ajoutée brute	DT	3 832 683	3 485 284	8 863 413	8 258 210	13 573 338
- Excédent brut d'exploitation	DT	2 366 117	2 151 291	5 928 111	5 426 637	9 530 814
- Fonds de roulement	DT	-1 518 387	-3 397 137	25 247 187	19 302 294	23 232 686
- Besoins en fonds de roulement	DT	1 170 003	-992 937	32 692 569	25 750 934	30 013 979
- Dotations aux amortissements et aux provisions	DT	1 554 397	1 454 735	3 076 201	2 916 332	3 854 225
- Endettement net	DT	2 688 390	2 404 199	7 445 382	6 448 640	6 781 293
- Investissements		293 647	243 486	390 027	835 138	2 482 200
- Effectif		121	118	117	118	118

(*) Les chiffres de l'exercice 2014 sont mis à jour après l'audit des comptes de la société.

- Suite -

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2015

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.
- Par rapport aux données de la même période de l'exercice 2014, augmentation de 3% du chiffre d'affaires réalisé sur le marché local en dépit de la faible activité industrielle du pays, mais baisse de 10% des exportations principalement vers la Libye.
- Réduction de 7% de la production à fin Juin 2015 par rapport à fin Juin 2014 (essentiellement une baisse de l'oxygène et de l'azote).
- Rappel : Les indicateurs de marge, de résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés des sociétés du Groupe en Tunisie.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari bank
24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord
1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015

(Mt. en milliers de dinars)

	<u>Du 01/04/2015</u> <u>au 30/06/2015</u>	<u>Du 01/04/2014</u> <u>au 30/06/2014</u>	<u>au</u> <u>30/06/2015</u>	<u>au</u> <u>30/06/2014</u>	<u>Var juin</u> <u>2015-14</u>	<u>_ au</u> <u>31/12/2014</u>
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	108 322	100 393	207 233	191 894	7,99%	394 209
Intérêts et revenus assimilés	69 974	65 113	135 608	128 558	5,48%	263 408
Commissions (en produits)	19 927	20 066	37 969	37 576	1,05%	76 293
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	10 472	11 959	19 513	22 249	-12,30%	40 714
Revenus du portefeuille d'investissement	7 949	3 255	14 144	3 511	302,84%	13 794
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	35 224	31 355	68 135	61 105	11,50%	131 537
Intérêts encourus et charges assimilées	34 130	30 362	66 073	59 060	11,87%	127 155
Commissions encourues	1 094	993	2 062	2 045	0,83%	4 382
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0		0
3) PRODUIT NET BANCAIRE	73 098	69 038	139 099	130 789	6,35%	262 672
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 616	1 376	3 088	2 568	20,24%	5 161
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	30 896	30 049	62 751	59 879	4,80%	119 309
Frais de personnel	23 420	21 928	46 690	43 917	6,31%	87 347
Charges générales d'exploitation	7 476	8 121	16 060	15 962	0,62%	31 962
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			741 810	516 883	43,52%	688 036
Portefeuille Titres Commercial			292 806	426 919	-31,41%	229 183
Portefeuille Titres d'Investissement			449 004	89 964	399,09%	458 853
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			3 693 493	3 548 000	4,10%	3 601 472
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			4 737 958	4 348 202	8,96%	4 505 932
Dépôts à vue			1 844 696	1 659 232	11,18%	1 699 724
Comptes d'épargne			1 637 296	1 552 821	5,44%	1 596 202
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			42 686	50 294	-15,13%	51 107
10) CAPITAUX PROPRES *			348 845	334 322	4,34%	334 434

* Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période

- Suite -

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 30 juin 2015 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n °93-08.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractives.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2015 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2015 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 8.96% par rapport au 30/06/2014. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 11.18% et 5.44%.

Les encours de crédit ont augmenté de 4.10% par rapport à fin juin 2014 pour s'établir à 3.7 milliards de dinars.

Au 30/06/2015, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 139.099 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 6.35% par rapport à juin 2014.

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2015 et des états financiers de l'émetteur au 30 juin 2015 pour tout placement sollicité après le 31 août 2015.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

*Société Anonyme au capital de 124 300 000 dinars divisé en 24 860 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées
Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis*

Décision à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE, tenue le 03 juin 2015 a décidé d'augmenter le capital social de la Banque d'un montant de 652 575 000 DT pour le porter de 124 300 000 DT à 776 875 000 DT, et ce, par l'émission de 130 515 000 nouvelles actions au prix de 5,800 dinars l'une soit 5 dinars de nominale et 800 millimes de prime d'émission. Ces actions seront souscrites selon la parité de (21) actions nouvelles pour quatre (4) actions anciennes à libérer intégralement à la souscription.

Il est à préciser que si les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social l'Assemblée Général Extraordinaire a décidé dans sa deuxième résolution que :

1. les actions non souscrites peuvent être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires,
2. les actions non souscrites peuvent être offertes au public totalement ou partiellement,
3. le montant de l'augmentation du capital social peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation proposée.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 4^{ème} résolution les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser dans le respect des délais légaux, l'augmentation de capital et d'en constater la réalisation.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Conseil d'Administration tenu le 29 juin 2015, a décidé, au cas où les souscriptions réalisées par les détenteurs des droits préférentiels de souscription n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital, de redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires.

- Suite -

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public.

Passé le délai prévu pour la souscription publique, si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'augmentation du capital, le montant de l'opération sera limité au montant des souscriptions réalisées à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts (3/4) de l'augmentation décidée, soit 489 431 250 Dt.

But de l'émission :

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE visant d'une part la recapitalisation de la banque de manière à se conformer durablement aux ratios réglementaires et le développement de l'activité de la banque d'autre part.

Caractéristiques de l'émission :

- **Montant de l'émission:** Le capital social sera augmenté de 652 575 000 DT par souscription en numéraire.
- **Nombre d'actions nouvelles à souscrire :** 130 515 000 actions
- **Valeur nominale des actions :** 5 DT
- **Prime d'émission de l'action :** 0,800 dinars
- **Forme des actions à émettre :** Nominative
- **Catégorie :** Ordinaire

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 5,800 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 0,800 dinar de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** à raison de (21) actions nouvelles pour quatre (4) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible :** en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

- Suite -

Période de souscription :

La souscription aux 130 515 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de (21) actions nouvelles pour quatre (4) actions anciennes et ce du **03/08/2015** au **01/09/2015 inclus^(*)**.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce du **02/09/2015** au **14/09/2015 inclus**.

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce du **15/09/2015** au **14/10/2015 inclus**.

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation du capital, le montant de l'opération sera limité au montant des souscriptions réalisées à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts (3/4) de l'augmentation décidée, soit 489 431 250 Dt.

Etablissement domiciliaire :

Tous les intermédiaires agréés administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 5,800 dinars, soit 5 dinars représentant la valeur nominale de l'action et 0,800 DT représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 10010124112067578834 ouvert auprès de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE, agence Cité des Sciences 34, rue Hédi Karray El Menzah 4-1004- Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

(*) : Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **01/09/2015** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **01/09/2015** à 16H à la STB FINANCE, en sa qualité d'Intermédiaire Agré Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par la STB FINANCE), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par la « STB FINANCE », Intermédiaire Agré Mandaté, et ce dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 24 860 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

Jouissance des nouvelles actions :

Les actions nouvelles souscrites (130 515 000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} Juillet 2015**.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en Bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

- Suite -

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

Marché des titres :

Les actions de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation des titres :

- **Cotation en bourse des actions anciennes**

Les 24 860 000 actions anciennes composant le capital actuel de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **03/08/2015**, droits de souscription détachés.

- **Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire**

Les 130 515 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2015, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

- **Cotation en bourse des droits de souscription**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **03/08/2015 au 01/09/2015 inclus^(*)**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litiges

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «**TN0002601086**» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «**TN0002601078**» durant la période de souscription préférentielle soit du **03/08/2015 au 01/09/2015 inclus^(*)**.

.....
 (*) : Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **01/09/2015** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par STB FINANCE-Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 13/07/2015 sous le n° 15/0911 , du document de référence « STB 2015 » enregistré par le CMF en date du 13/07/2015 sous le n° 15/005, des indicateurs d'activité de la société relatifs au 2^{ème} trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2015 et des états financiers de la banque au 30 juin 2015 pour tout placement sollicité après le 31 août 2015.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE Rue Hédi Nouria 1001 Tunis, la STB FINANCE, 34, Rue Hédi Karray El Menzah 4 - et sur les sites Internet du CMF: www.cmf.org.tn, de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE : www.stb.com.tn et de la STB FINANCE : www.stbfinance.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015 ainsi que les états financiers arrêtés au 30 juin 2015 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 juillet 2015 et le 31 Août 2015

AVIS DES SOCIETES

Changement de dirigeant

ATTIJARI GESTION

Société de gestion de portefeuilles de valeurs Mobilières pour le compte de tiers

Agrément du CMF n°23-2007 du 20 novembre 2007

Adresse : Immeuble Fékih- rue des lacs de Mazurie

Les Berges du Lac -1053 Tunis

ATTIJARI GESTION informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 8 juillet 2015 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier bureau à Tunis, le conseil d'administration réuni le 28 mai 2015 a décidé de nommer Monsieur Abdelkader TRAD en qualité de président du conseil d'administration de la société en remplacement de Monsieur Moez TERZI.

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital réalisée

Modern Leasing

Siège social : Immeuble Assurances SALIM – Lotissement AFH/BC5
- Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

BH INVEST -Intermédiaire en bourse- informe le public et les actionnaires de la Société Modern Leasing que l'augmentation de son capital social :

- ✓ En numéraire d'un montant de **10 000 000 dinars**, et ce par l'émission au pair de 2 000 000 nouvelles actions au prix de 5 dinars chacune, à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription ;
- ✓ Et, par incorporation de réserves d'un montant de **5 000 000 dinars**, et ce par l'attribution gratuite de 1 000 000 nouvelles actions ;

telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 janvier 2015 et ouverte à la souscription et à l'attribution le 25 mai 2015, conformément à la note d'opération visée par le CMF sous le sous le n° 15-0897 en date du 13 avril 2015, a été clôturée le 26 juin 2015.

Le capital social est ainsi porté à **35 000 000 dinars** divisé en 7 000 000 actions de nominal 5 dinars.

2015 - AS - 2823

Augmentation de capital réalisée

Cet avis annule et remplace celui publié au BO n°4890 du Mardi 07 juillet 2015

Société Tunisienne de Réassurance -Tunis Re-

Siège social : 12, Avenue du Japon – 1073 Tunis

BNA Capitaux –intermédiaire en bourse- informe le public et les actionnaires de la Société Tunisienne de Réassurance -Tunis Re- que l'augmentation de son capital social en numéraire de **25 000 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/03/2015 et ouverte à la souscription du public le 18/05/2015 conformément au prospectus visé par le CMF sous le sous le n° 15-0902 en date du 24 avril 2015, a été réalisée par l'émission de 5 000 000 actions nouvelles de nominal 5 dinars majoré d'une prime d'émission de 2,800 dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **100 000 000 dinars** divisé en 20 000 000 actions de nominal 5 dinars.

2015 - AS - 2814

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

UGFS BONDS FUND
Fonds Commun de Placement
Agrément du CMF n°25-2015 du 30 avril 2015

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de **UGFS BONDS FUND** aura lieu le **10 juillet 2015**.

UGFS BONDS FUND présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: UGFS BONDS FUND
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement -FCP-
Catégorie	: FCP Obligataire
Type	: OPCVM de distribution
Objet	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Adresse	: Rue du Lac Biwa, immeuble Fraj 2 ^{ème} étage Les Berges du Lac 1053 Tunis
Montant initial	: 500.000 dinars divisés en 50.000 parts de 10 dinars chacune
Références de l'agrément	: Agrément n° 25-2015 du 30 avril 2015
Date de constitution	: 26 juin 2015
Durée de vie	: 99 ans
Fondateurs	: United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA) et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)
Gestionnaire	: United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA) - Rue du Lac Biwa, immeuble Fraj 2 ^{ème} étage - Les Berges du Lac 1053 Tunis
Dépositaire	: Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) 70/72 Avenue Habib Bourguiba -BP520 1080 Tunis Cedex
Distributeur	: United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA) - Rue du Lac Biwa, immeuble Fraj 2 ^{ème} étage - Les Berges du Lac 1053 Tunis

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne

Prix de souscription et de rachat : Les prix de souscription et de rachat correspondent à la valeur liquidative nette de toute commission.

Pour plus d'informations sur UGFS BONDS FUND, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°15-0910 en date du 09 juillet 2015 sera mis incessamment à la disposition du public auprès de United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA) sise à la rue du Lac Biwa, immeuble Fraj 2^{ème} étage - Les Berges du Lac 1053 Tunis.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 20 JUILLET 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,867%		
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		4,897%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,917%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,926%	999,951
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,937%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		4,957%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		4,977%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,002%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		5,017%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,034%	1 001,033
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		5,037%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016		5,057%	
TN0008003113	BTC 52 SEMAINES 14/06/2016		5,103%	
TN0008003121	BTC 52 SEMAINES 12/07/2016	5,123%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,275%	938,718
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,379%	997,965
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,733%	1 018,463
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,049%		982,741
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,159%	980,908
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,183%	815,752
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,220%	976,772
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,357%	966,477
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,457%	958,242
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,494%		967,071
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,533%	1 019,287
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,541%	947,964
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,591%		961,295

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	155,897	155,953		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	105,005	105,046		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
3	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,783	13,788		
4	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	101,073	101,077		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
5	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,420	1,421		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
6	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,128	38,141		
7	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,771	51,789		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
8	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	159,408	159,659		
9	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	578,895	580,693		
10	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	123,198	123,613		
11	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBRE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	133,101	133,255		
12	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	128,017	128,135		
13	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	117,640	117,809		
14	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	102,836	102,781		
15	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	141,941	141,981		
16	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	93,685	93,542		
17	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	102,336	102,313		
18	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	120,282	120,177		
19	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	116,711	116,737		
20	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	85,480	85,453		
21	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	105,970	105,972		
22	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	96,193	96,098		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
23	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 489,352	1 488,413		
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 444,164	2 433,774		
25	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	114,371	114,334		
26	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	109,886	109,916		
27	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	137,390	137,481		
28	FCP FINA 60 *	FINACORP	28/03/08	1 207,035	En liquidation	En liquidation		
29	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	140,207	139,791		
30	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	16,239	140,207		
31	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 286,840	16,239		
32	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 136,680	5 286,840		
33	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,412	5 136,680		
34	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,100	2,090		
35	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,112	1,107		
36	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,021	1,024		
37	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,022	1,026		
38	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,028	1,030		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
39	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	106,580	106,627
40	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	102,179	102,218
41	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	104,001	104,039
42	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	100,604	100,616
43	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	102,064	102,112
44	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	105,474	105,515
45	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	102,466	102,513
46	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	101,016	101,054
47	MILLENM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	103,473	103,521
48	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	100,382	100,422
49	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	102,472	102,512
50	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	101,803	101,845
51	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	104,776	104,819
52	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	103,645	103,687
53	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	101,963	101,996
54	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	100,898	100,939
55	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	103,090	103,129
56	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	100,836	100,887
57	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	102,144	102,186
58	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	103,320	103,355
59	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	100,805	100,853
60	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	101,615	101,654
61	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	103,382	103,423
62	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	100,798	100,839

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
63	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,381	10,386
64	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	101,705	101,750
65	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	101,920	101,966
66	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	101,370	101,403
67	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	-	9,996	9,996
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
68	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	99,881	99,959
SICAV MIXTES								
69	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	62,974	62,960
70	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	151,021	151,075
71	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 537,715	1 537,652
72	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	112,266	112,264
73	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	111,455	111,448
74	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	90,397	90,761
75	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	17,223	17,218
76	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	282,146	281,674
77	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	31,020	31,136
78	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 407,188	2 405,169
79	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	71,615	71,647
80	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	54,810	54,890
81	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	95,508	95,524
82	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	102,044	102,131
83	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	88,767	88,798
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
84	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,219	11,217
85	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	12,325	12,323
86	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	15,760	15,754
87	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	15,074	15,064
88	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	13,559	13,570
89	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,932	11,936
90	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,688	10,689
91	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,589	10,591
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	135,124	135,527
93	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	129,785	130,090
94	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	29/05/15	0,173	11,080	10,104	10,140
95	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	100,793	101,067
96	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	20,352	20,314
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	81,421	81,366
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	85,411	85,334
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	95,601	95,700
100	FCP GENERAL DYNAMIQUE **	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
101	FCP AL BARAKA **	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
102	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	96,676	96,666
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	106,458	106,609
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	101,795	102,191
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	141,824	141,245
106	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	9,880	9,836
107	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	118,032	118,495
108	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	117,963	118,577
109	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	106,051	105,582
110	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	105,216	103,941
111	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	187,283	187,299
112	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	171,663	171,939
113	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,042	148,130
114	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 404,135	13 416,153
115	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	20,008	19,777
116	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	138,507	137,984
117	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	103,468	103,133
118	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En liquidation	En liquidation
119	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	118,243	116,350
120	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 669,282	8 643,733
121	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,791	8,808
122	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	99,154	97,830
123	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	1001,355	1002,481
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	104,598	104,789
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,981	8,902
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	98,982	97,775

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société « Universal Auto Distributors Holding » et l'ouverture au public de FCP SMART EQUITY 2, du « FCPR MCP ImmoFund », des fonds d'amorçage « Social Business » et « CAPITALease Seed Fund 2 », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530

31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7.SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
8.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
9.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
10.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
11.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis	71 948 354
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58.Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355

59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
70.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
71.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
72.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
73. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
74.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
75.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
76.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
77.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
78. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
79.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
81.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
82.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
83.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
84.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
85.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
86.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
90.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	

97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama-Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis

20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP FINA 60 (1)	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
39	FCP GENERAL DYNAMIQUE (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
40	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
48	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis

52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
61	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
62	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
63	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
64	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
67	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
68	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis

81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST(3)	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
97	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST(3)	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST(3)	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
114	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
115	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(2) FCP en liquidation anticipée

(3) Initialement dénommé SIFIB-BH

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.